



## Réponse au question posées sur votre site

Par **Marie 59**, le **30/10/2008** à **10:38**

Il y a t'il des réponses au question posée?, car pour l'instant pas de réponse. Ayant consulté avocats(pris beaucoup d'argent),conseiller juridique, et autre sur les deux question posées réponse toujours très vague ou attend toujours réponse. Selon se que je comprend,et réponse d'un avocat on ne peut déranger un tribunal pour des bêtises pareil la réponse dans un tribunal serais a l'humeur du président.